

Date d'émission : Novembre 2023

**Poste à pourvoir** : Chargé-e de mission « régulation des services cloud »

**Fonction** : Chargé-e de mission

**Direction** : Internet, Données, Presse, Postes et Utilisateurs

**Titre du responsable** : Chef-fe de l'unité « services de données et cloud »

**Contexte du poste** : Création

**Adresse** : 14 rue Gerty Archimède – Paris 12



---

Arbitre expert et neutre, l'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Elle œuvre à l'ouverture des écosystèmes numériques, à l'émergence de nouveaux services et acteurs, et au développement de la concurrence, au bénéfice des utilisateurs et de la société.

En rejoignant l'Arcep, 1<sup>ère</sup> administration publique certifiée GPTW en 2023, vous travaillerez en équipe, dans une petite structure (180 personnes) où tout le monde se connaît, où le processus de décision est simple, où le télétravail est possible et où l'ambiance est bonne, dans des locaux modernes et conviviaux, proches de Bercy Village. 90% des Arcépien-ne-s considèrent que l'Arcep est une institution « où il fait vraiment bon travailler ». Ils/elles sont fier-e-s de leurs missions, plébiscitent le parcours d'accueil des nouveaux arrivants, la convivialité, l'atmosphère de travail ainsi que le fait de travailler avec des managers reconnus pour leur bienveillance et leurs compétences (résultats de l'enquête GPTW menée en oct. 2023).

Les équipes de l'Arcep travaillent sur des dossiers aux enjeux variés : développer l'écosystème de l'économie de la donnée et favoriser l'interopérabilité des services de cloud, contribuer à la couverture numérique fixe et mobile du territoire, veiller à la neutralité de l'Internet, anticiper les nouvelles technologies mobiles (5G advanced, 6G), développer des observatoires cartographiques, organiser la régulation des secteurs postaux et de la distribution de la presse, mesurer l'impact environnemental du numérique, ... Au cours de vos missions, vous pourrez présenter personnellement votre dossier, jusqu'au collège, et serez acteur de la décision qui sera prise. Vos travaux pourront avoir un impact rapide et mesurable.

### **Qui sommes-nous ?**

La Direction Internet, Données, Presse, Postes, et utilisateurs (DIU) est l'une des directions sectorielles en charge de la régulation des marchés des services de communications électroniques et des services d'intermédiation de données, de l'interopérabilité des services de cloud ainsi que du secteur postal et de la distribution de la presse.

Elle est, notamment, chargée de veiller au bon fonctionnement de l'internet et au respect des règles relatives à l'accès à un internet ouvert. Avec l'adoption, prévue prochainement, de la loi visant à « sécuriser et réguler l'espace numérique » qui étend les missions de l'Arcep, elle est chargée de la mise en œuvre du cadre de régulation des services d'intermédiation de données, prévu par le règlement européen sur la gouvernance des données (Data Governance Act) et de favoriser l'interopérabilité des services de cloud.

Au sein de la DIU, l'Unité services de données et cloud (UDC) est chargée du pilotage des travaux inter-directions portant :

- d'une part, sur la mise en œuvre du règlement européen sur la gouvernance des données (Data Governance Act) relatif aux prestataires d'intermédiation de données ;
- d'autre part, sur l'ouverture des services de cloud, notamment en termes d'interopérabilité et de portabilité des données.

S'agissant des services de cloud, elle propose et met en œuvre la stratégie de l'Arcep relative aux exigences essentielles d'interopérabilité, de portabilité, d'ouverture des interfaces et d'équivalence fonctionnelle. Elle accompagne et veille au respect par les fournisseurs de services de cloud de leurs obligations d'interopérabilité et de portabilité. Elle contribue aux travaux relatifs à l'encadrement tarifaire des frais de transfert de données et de migration. Elle anime les échanges de l'Arcep avec les fournisseurs de cloud et avec leurs clients. Elle développe une expertise, notamment technique, et suit les travaux de normalisation ainsi que les initiatives de l'industrie relatives à l'interopérabilité et la portabilité des services cloud. Enfin, elle participe, le cas échéant, aux travaux européens correspondant.

Les principaux interlocuteurs de l'UDC sont les prestataires de services d'intermédiation de données, les fournisseurs de cloud, leurs clients, les associations et fédérations professionnelles, les services de la Commission européenne et des régulateurs des autres Etats membres, l'Autorité de la concurrence et les directions du ministère de l'Economie et des finances.

L'unité compte 3 chargés de mission et un·e chef·fe d'unité.

### **Quelles seront vos missions ?**

Vous contribuerez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de l'Arcep relative aux exigences essentielles d'interopérabilité, de portabilité, d'ouverture des interfaces et d'équivalence fonctionnelle. A ce titre, vous serez fréquemment amené·e à animer ou à contribuer à des travaux en concertation avec les acteurs de l'écosystème, et participerez à des événements relatifs à ces sujets.

Vous assurerez le suivi et l'analyse réglementaire et technique des différentes initiatives relatives à l'interopérabilité et la portabilité des services cloud, et pourrez être amené·e à représenter l'Arcep dans les instances correspondantes. Vous contribuerez le cas échéant aux travaux européens relatifs au cloud.

Vous participerez à la veille et l'analyse réglementaire et technique concernant le développement des technologies et tendances émergentes en lien avec les services cloud telles que l'intelligence artificielle.

Vous pourrez également être amené·e contribuer à des projets transverses de l'unité.

Des déplacements ponctuels sont à prévoir, essentiellement en France et en Europe.

### **Qui êtes-vous ?**

De formation supérieure (par exemple faculté ou école de droit, école de commerce ou d'ingénieurs, IEP, autre master 2), vous avez un fort intérêt pour les sujets réglementaires et techniques liés au numérique, et souhaitez contribuer à l'ouverture de l'écosystème du cloud.

Vous montrez une capacité à vous approprier et présenter, à l'écrit comme à l'oral, de façon claire et synthétique, les dossiers sur lesquels vous avez travaillé. Vous réalisez avec aisance des synthèses sur des sujets complexes d'ordre technique, juridique et économique, en français comme en anglais.

Vous êtes pragmatique, vous avez le goût de l'initiative et le sens de l'organisation ; vous êtes capable de développer et d'entretenir des relations privilégiées avec des acteurs nombreux et variés.

Des qualités relationnelles et pédagogiques sont attendues, puisque vous serez amené.e à travailler sur divers sujets avec des profils diversifiés comme des économistes, des juristes et des ingénieurs.

Vous avez le goût du travail en équipe, avec des personnes de profils variés (économistes, juristes, ingénieurs, etc.) et vous êtes à l'aise, tant à l'écrit qu'à l'oral, en français et en anglais.

### **Informations complémentaires :**

Le processus de recrutement prévoit deux entretiens avec les responsables hiérarchiques du poste (chef-fe d'unité et directeur). L'unité RH effectue un dernier entretien orienté vers les dimensions comportementales et les motivations, afin de valider l'adéquation globale du profil et du projet professionnel avec le poste et les possibilités d'évolution.

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement sur contrat de trois ans ou par un contractuel sur la base d'un contrat de droit public de 3 ans, renouvelable.

**Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à : [urh@arcep.fr](mailto:urh@arcep.fr)**